

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BÉCANCOUR
MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-04-204

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE TARIFICATION
POUR LES SERVICES MUNICIPAUX**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 6 mars 2023 et qu'un projet du règlement a été déposé par le conseiller Michel Fortier lors de la même séance;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal décrète ce qui suit :

RÉSOLUTION # 099-04-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement # 2023-04-204 soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit :

ARTICLE 1 – Tarification

La tarification des biens et services offerts par la municipalité est établie selon l'annexe A jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, sec. trés. et d.g.

Dates importantes à retenir	
Avis de motion	6 mars 2023
Adoption du règlement	3 avril 2023
Avis public d'adoption	4 avril 2023

ANNEXE A
GRILLE DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Aqueduc	Tarifs
Nouveau branchement ou relocalisation	Coûts réels des travaux
Ouverture ou fermeture de boîte de service	Gratuit
Achat d'un compteur d'eau Note : les compteurs d'eau sont fournis et installés gratuitement par la municipalité lors de la construction d'un bâtiment neuf (maison ou commerce).	Coûts réels
Analyses d'eau potable	Coûts réels
Vente d'eau potable	8 \$ / 1000 litres
Vente d'eau non potable (réserve rue Aqueduc)	4 \$ / 1000 litres
Égout (sanitaire et pluvial)	Tarifs
Nouveau branchement ou relocalisation	Coûts réels des travaux
Nettoyage du réseau suite à un déversement	Coûts réels des travaux
Ajout ou relocalisation d'un puisard	Coûts réels des travaux
Couvercle de regard ou puisard	Coûts réels
Coûts reliés à l'entretien d'un système tertiaire aux rayons UV	Coûts réels des travaux
Vidange d'une fosse septique ou d'une fosse de rétention pour les immeubles non desservis par le réseau municipal d'égouts sanitaires	Coûts réels des travaux
Voirie	Tarifs
Bordure de béton : coupe, installation, réfection	Coûts réels des travaux
Trottoirs : coupe, installation, réfection	Coûts réels des travaux
Pavage : réfection, montée, ajout, etc.	Coûts réels des travaux
Lignage ou balai mécanique	Coûts réels des travaux
Luminaire : ajout ou relocalisation	Coûts réels des travaux
Nettoyage, aménagement, installation ou relocalisation d'un ponceaux privé	Coûts réels des travaux
Corriger l'état de malpropreté de la chaussée, lorsque sur celle-ci ont été répandus boue, pierre, sable ou divers matériaux granulaires en provenance de l'immeuble du propriétaire, du locataire ou de l'occupant.	Coûts réels des travaux
Main-d'œuvre de l'inspecteur municipal ou de l'inspecteur adjoint (incluant camionnette des travaux publics et outils)	40 \$ de l'heure
Conciliateur-arbitre en matière de fossé, découvert et clôture mitoyenne	Tarifs
Ouverture de dossier et 10 premières heures de travail (incluant avis de convocation aux gens en mésentente, visites, discussions, actions de conciliation, rédaction d'un rapport d'inspection,	500.00 \$

ordonnance et entente)	
Pour le travail de la personne désignée (heures au-delà des 10 premières heures incluses dans le 500 \$ de frais d'ouverture de dossier)	50.00 \$ / heure
Déboursés divers (agronome, avocat, arpenteur, ingénieur, transmission de documents, etc.)	Coûts réels
Frais de déplacement	Voir règlement sur les frais de déplacement
Location du chalet des loisirs	Tarifs
Location du chalet des loisirs	60 \$
Location de la salle municipale (ces tarifs s'appliqueront pour les réservations faites à compter du 1^{er} janvier 2021)	Tarifs
Journée complète et/ou soirée (repas, fête de famille, mariage, événement spécial, spectacle, soirée dansante, vente de vêtement, etc.)	150 \$ incluant vaisselle
Formation (1/2 journée, journée complète ou soirée, sans repas ni utilisation de vaisselle)	75 \$
Repas après funérailles et/ou salon funéraire (durée 1 journée max)	150 \$ Montage salle : 30 \$
Salon funéraire (durée 2 journées)	225 \$ Montage salle : 30 \$
Cours	25 \$ du cour
Activité de financement et/ou organismes à but non lucratif de Fortierville	Gratuit pour les organismes (si demande formulée dans le cadre du budget)
Activité de financement et/ou organismes à but non lucratif à l'extérieur de Fortierville	Prix régulier
Location des chaises de bois	0.50 \$ / chaque
Location des tables de bois	2.50 \$ / chaque
Location de paravent	3.00 \$ / chaque
Transcription et reproduction de documents	Tarifs
Copie d'un extrait du rôle d'évaluation	Selon le Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels
Copie d'un règlement municipal	
Copie d'un rapport financier	
Attestation d'un rapport d'événement ou d'accident	
Copie de tout autre document en vertu de la loi sur l'accès à l'information ou autre	
Journal Échotier	Tarifs
Copie d'un numéro du journal	Gratuit
Abonnement au journal pour les gens de l'extérieur de Fortierville	Gratuit
Frais de poste pour expédition du journal aux gens de l'extérieur de Fortierville	2.50 \$ par numéro

Photocopies	Tarifs
En noir, pour les organismes de Fortierville	0.05 \$ la copie
En noir, pour les particuliers	0.10 \$ la copie
En couleur, pour les organismes de Fortierville	0.40 \$ la copie
En couleur, pour les particuliers	0.50 \$ la copie
Procès-verbaux	Tarifs
Abonnement annuel aux procès-verbaux	5.00 \$ pour l'année
Frais de poste pour expédition des procès-verbaux aux gens de l'extérieur de Fortierville	Coûts réels
Bacs roulants	Tarifs
Bac à recyclage	Prêté gratuitement par la municipalité
Bac à compost	Prêté gratuitement par la municipalité
Bac à ordures	Coûts réels
Objets promotionnels	Tarifs
Livre du 125 ^e anniversaire de Fortierville	10.00 \$
Chandail à manches courtes à l'effigie de la municipalité	10.00 \$
Épinglette	3.50 \$